**FINEO 8 - Vitrage isolant sous vide**

FINEO est un vitrage isolant sous vide composé de deux feuilles de verre clair recuit séparées par un vide intérieur. L’interstice entre les feuilles est maintenu par une bande latérale en matériau inorganique sans plomb spécialement développé pour les applications à vide. La bande latérale inorganique sans plomb assure la résistance mécanique voulue et un scellement hermétique.

Le vitrage isolant sous vide FINEO possède le marquage CE selon le DEE 300021-00-0404.

L’ensemble présente un indice d’affaiblissement acoustique de Rw = 35(-2;-5) dB conformément à la norme ISO 19916-1, article 8.

FINEO est pourvu d’un absorbeur linéaire sur le bord du vide intérieur aux endroits émergés où la couche est absente. Le vitrage ne possède pas de point d’évacuation du vide.

Ce vitrage isolant sous vide se compose de deux feuilles de verre conformes à la norme EN 572 séparées par un vide intérieur d’environ 0,1 mm. L’interstice entre les feuilles est entretoisé à l’aide de micro-espaceurs disposés selon un maillage de 20 mm sur l’ensemble de la surface du verre.

Les faces intérieures du verre (celles en contact avec la cavité intérieure) sont revêtues d’une couche à basse émissivité (low-e) conforme à EN 1096.

Principales caractéristiques lumineuses et énergétiques pour la composition suivante(1) :

vitrage isolant sous vide 8 mm (vide intérieur et couche low-e 0,1 mm).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Caractéristique | Valeur | Unité | Norme EN |
| TL - Transmission lumineuse | 79 | % | EN 410 |
| RL ext. / RL int. – Réflexion lumineuse | 14 / 14 | % |
| g | 0,61 | - |
| Coefficient Ug | 0,7 | W/(m².K) | EN 673 |
| Rw | 35 (-2;-5) | dB | ISO 19916-1, article 8 |
| Épaisseur réelle | 7,7 | mm |  |

L’aspect visuel est transparent et neutre des deux côtés.

Le scellement hermétique du vitrage isolant sous vide est garanti 20 ans par le fabricant.

Le vitrage isolant sous vide possède l’agrément ATE (ETA 20/0048).

L’épaisseur des feuilles de verre du vitrage isolant sous vide est fonction des dimensions du vitrage, de la charge de vent et de la charge climatique, des charges et contraintes spécifiques du projet et des propriétés mécaniques spécifiques inhérentes au vitrage.

Le verre clair recuit et la couche low-e doivent être certifiés Cradle to Cradle® Bronze selon l’organisme de certification indépendant MBDC.

1. Ces valeurs sont calculées sur la base de mesures spectrales conformément aux normes EN 140 et ISO 9050:1990. La valeur U est calculée sur la base de la norme EN 673 et mesurée conformément à EN 674. La mesure d’émissivité répond aux normes EN 673 (Annexe A) et EN 12898.